

Association des seniors du Golf de la Manchette

Demande d'adhésion à remettre au secrétariat du golf

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Code postal et localité _____

Téléphone _____

Fax _____

E-mail _____

No de licence _____ Index actuel _____

Présenté par(facultatif) _____

Date et signature _____

Rappel :

Pour faire partie de l'Association des seniors du golf de la Manchette, il faut être âgé de 55 ans révolus, être obligatoirement membre du Golf club de la Manchette et avoir un index maximum de 35. L'acceptation de nouveaux membres est décidée, annuellement, par l'assemblée générale, en fonction des places disponibles, pour le début de la saison suivante.

